

QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION RELATIF AUX OPERATEURS ECONOMIQUES AGREES (OEA)

La finalité première de ce questionnaire est de vous assurer de votre aptitude à remplir les critères exigés pour l'octroi des certificats AEO¹ simplifications douanières ou AEO sûreté/sécurité.

Ce questionnaire a également pour but de compléter les informations fournies dans le cadre de votre demande formelle pour l'octroi du statut d'OEA telle que définie à l'annexe 1 quater des dispositions d'application du code communautaire (annexe 1 du règlement de la Commission 1875/2006 du 18 décembre 2006 – cf. JOUE L 360 du 19 décembre 2006).

Pour solliciter l'un des trois certificats AEO constitutifs du statut OEA, vous serez tenus d'adresser ou de transmettre au service compétent le formulaire officiel et le questionnaire OEA dûment renseignés, accompagnés des pièces mentionnées aux questions II/1.1.2 et 1.1.6 et, éventuellement, de celles relatives aux questions III/ 1.1 et 8.3 ainsi que IV 1.5.1. Les autres documentations² ou preuves de certification³ mentionnées dans le questionnaire, devront être mises à disposition des auditeurs du service des douanes préalablement ou lors de leur visite dans votre entreprise.

Les questions et les demandes d'informations formulées ci-après sont regroupées, après les questions préliminaires, en trois sections distinctes :

- I. CONNAISSANCE GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE
- II. SIMPLIFICATIONS DOUANIERES
- III. SECURITE – SÛRETE

Vous devez répondre entièrement et précisément à toutes les questions relatives au type de certificat AEO sollicité dans la mesure où elles sont pertinentes au regard de votre profession ou activité économique. Si vous ne sollicitez que le certificat AEO simplifications douanières, vous n'êtes pas tenu de répondre aux questions formulées à la section III du présent questionnaire.

Il est recommandé de s'abstenir de candidater si vous ne répondez manifestement pas aux critères requis, si vous ne pouvez raisonnablement pas répondre aux questions ou encore si vous ne disposez pas de la documentation mentionnée. La lecture attentive de la réglementation applicable et des Lignes Directrices « opérateurs économiques agréés » de la Commission européenne (document TAXUD/B2/047/2011 du 17 avril 2012) constitue un préalable indispensable au dépôt d'une demande de statut OEA (vous pouvez le consulter ou le télécharger via le site de la DGDDI-www.douane.gouv.fr- ou le site Europa de la Commission européenne, http://ec.europa.eu/taxation_customs/customs/policy_issues/customs_security/aeo/index_fr.htm).

Une notice explicative fournit des précisions sur le sens des questions formulées ainsi que sur le contenu des réponses attendues ou des informations sollicitées.

¹Pour faciliter le traitement des demandes et la lecture des certificats dans les différentes langues de l'Union européenne, l'acronyme anglais a été retenu. Toutefois, cette appellation est officiellement et strictement limitée aux seuls certificats délivrés aux OEA.

²Le terme « documentation(s) » recouvre des notes de service internes à l'entreprise, protocoles, procédures ou fiches pratiques pour lesquels une personne ou un service a été désigné afin de veiller à leur application et à leurs mises à jour.

³A l'appui des certificats produits devront être présentés les rapports délivrés par les organismes certificateurs.

N°	QUESTIONS PREALABLES	N° question QAE - UE
0.1	<p>Quels services ont été associés à votre demande de statut OEA ?</p>	0.2
0.2	<p>Dans les deux prochaines années, prévoyez-vous des changements structurels dans votre société ? OUI / NON :</p> <p>⇒ Si oui, décrivez brièvement les changements à venir :</p>	1.2.5
	<p>Dans les deux prochaines années, prévoyez-vous des changements importants dans votre chaîne logistique ? OUI / NON :</p> <p>⇒ Si oui, décrivez brièvement les changements à venir.</p>	

I. CONNAISSANCE GÉNÉRALE DE L'ENTREPRISE

1 – Informations générales sur la société

1-1- Identification de l'opérateur

1.1.1	<p>Société candidate au statut :</p> <p>Nom :</p> <p>Adresse :</p> <p>Date de constitution :</p> <p>Forme juridique :</p> <p>Le cas échéant, précisez l'URL du site Web de votre société :</p> <p>Si votre société fait partie d'un groupe de sociétés, indiquez si d'autres entités du groupe :</p> <p>a) ont déjà obtenu le statut AEO ? OUI / NON :</p> <p>b) ont déposé une demande de statut OEA et font actuellement l'objet d'un audit OEA par une autorité douanière nationale (française ou d'un autre État membre de l'Union européenne) ? OUI / NON :</p> <p>c) ont demandé le statut OEA et se le sont vu refusé ? OUI / NON :</p> <p>⇒ Si oui au a), b) ou c), précisez quelle(s) entité(s) :</p>	1.1.1.
1.1.2	<p>Selon le statut juridique de votre entreprise, indiquez les noms et prénoms, les adresses et les dates de naissance :</p> <p>a) du propriétaire unique ou de l'ensemble des actionnaires (en précisant pour chacun d'eux le pourcentage d'actions détenues) ;</p> <p>b) des membres du conseil d'administration ;</p> <p>c) de tous les directeurs.</p> <p style="text-align: right;"><i>Merci de joindre votre réponse à cette question en annexe du présent questionnaire.</i></p>	1.1.2.
1.1.3	<p>Veillez indiquer les informations suivantes concernant la personne responsable des questions douanières de votre société :</p> <p>Nom :</p>	1.1.3

	Adresse :		
	Date de naissance :		
1.1.4	Quel est votre rôle dans la chaîne logistique internationale ? (par ex : producteur, exportateur, expéditeur, gestionnaire d'un entrepôt douanier, agent / commissionnaire en douane, transporteur, importateur). Si vous occupez plus d'une position dans cette chaîne, merci de toutes les préciser.		1.1.4.

1-2 Implantation des principaux sites de dédouanement ou de stockage

1.2.1.	<p>a) Pour chacun de vos établissements ou sites impliqués dans le commerce international (y compris dans un État membre de l'Union européenne ou dans un pays tiers), indiquez l'adresse ainsi que les coordonnées (nom, numéro de téléphone et mail) d'une personne référente.</p> <p>Précisez par ailleurs s'il s'agit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une succursale (n'ayant pas la personnalité juridique) ; - d'une filiale (ayant la personnalité juridique) ; - d'un site où un tiers exécute des activités externalisées pour votre société. <p>b) Pour chacun de ces établissements, décrivez brièvement les activités de production, de commerce ou de logistique et précisez le nombre approximatif de salariés.</p> <p>c) Concernant le stockage, indiquez si vous disposez d'un magasin de dépôt temporaire ou, si vous utilisez des installations qui ne vous appartiennent pas, indiquez le nom de la société à laquelle vous louez le (les) site(s) de stockage</p> <p style="text-align: right;"><i>Merci de joindre votre réponse à cette question en annexe du présent questionnaire</i></p>	1.1.5.
1.2.2	<p>Achetez-vous ou vendez-vous aux sociétés avec lesquelles vous êtes associés ?</p> <p style="text-align: right;">OUI / NON :</p>	1.1.6.

2- Volume d'activité et classement de la société

(Lignes directrices – Partie 2, Section I, Sous-section 2 – I.2.1.1)

2-1 Classement de la société

2.1.1	<p>Quel est le nombre d'employés de votre entreprise ?</p>	1.1.9.								
2.1.2	<p>Indiquez le montant du chiffre d'affaires annuel concernant les trois derniers exercices annuels comptables disponibles.</p> <p style="text-align: center;"><i>Si la création de votre société est trop récente pour apporter une réponse même partielle, indiquez « Sans objet ».</i></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Année</th> <th style="width: 30%;">Chiffre d'affaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Année	Chiffre d'affaires							1.2.1
Année	Chiffre d'affaires									

2-2 Activités import et export

2.2.1	<p>Pour les trois dernières années, donnez une évaluation du nombre et de la valeur des déclarations :</p> <p style="text-align: center;"><i>Si la création de votre société est trop récente pour apporter une réponse même partielle, indiquez « Sans objet ».</i></p> <p>⇒ d'importation (mise en libre pratique) :</p> <p>⇒</p>	1.2.3.						
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Année</th> <th style="width: 25%;">Nombre</th> <th style="width: 25%;">Valeur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Année	Nombre	Valeur				
Année	Nombre	Valeur						

⇒	d'exportation / de réexportation :		
	Année	Nombre	Valeur
⇒	de transit :		
	Année	Nombre	Valeur
2.2.2	a) Pour les trois dernières années, quel montant total des droits de douane avez-vous acquitté ? <i>Si la création de votre société est trop récente pour apporter une réponse même partielle, indiquez « Sans objet ».</i>		
	Année	Droits de douane	
	b) Avez-vous payé des droits d'accises durant les trois dernières années ?		OUI / NON :
	1.2.4.		

II - SIMPLIFICATIONS DOUANIÈRES

1- Organisation et gestion interne de l'entreprise (article 14 decies, § d)

1.1	<p>Décrivez l'organisation interne de votre société en précisant les tâches / les responsabilités de chaque service.</p> <p style="text-align: right;"><i>Un organigramme fonctionnel peut être joint en annexe.</i></p>	1.1.7
1.2	<p>a) Déclinez l'identité de votre personnel d'encadrement supérieur intervenant dans la chaîne logistique internationale (directeurs/chefs de départements et notamment : administration et finances, gestion du risque, fiscalité, comptabilité, juridique, achats-approvisionnements-imports, ventes export, douane, transport, logistique, chaîne logistique, qualité et sécurité, etc.)</p>	1.1.8
	<p>b) Décrivez brièvement les procédures existantes en matière de gestion des absences des intervenants ayant une responsabilité dans la chaîne logistique.</p>	
1.3	<p>Indiquez les noms et le niveau de responsabilité des personnes de votre société qui ont une expertise douanière et logistique spécifique.</p>	1.1.10

2- Gestion de la réglementation douanière (article 14 decies, § d et e)

(Lignes directrices – Partie 2, Section I, Sous-section 2 – I.2.1.2)

2-1 Responsable de la réalisation des formalités douanières

2.1.1	<p>a) Les formalités douanières sont-elles effectuées en votre nom et pour votre compte ?</p> <p>b) Êtes-vous représenté pour réaliser vos formalités douanières ?</p> <p>⇒ Si oui, par qui êtes-vous représenté ? S'agit-il d'une représentation directe ou indirecte ?</p>	<p>OUI / NON :</p> <p>OUI / NON :</p>	1.3.1.
	<p>c) Effectuez-vous des formalités douanières pour le compte d'autrui ?</p>	<p>OUI / NON :</p>	

	⇒ Si oui, qui représentez-vous (indiquez les sociétés les plus importantes) ? S'agit-il d'une représentation directe ou indirecte ?	
2-2 Maîtrise de la réglementation relative au classement tarifaire, à la valeur et à l'origine		
2.2.1	a) Comment et par qui sont établis le classement tarifaire des marchandises et la valeur en douane des marchandises ? (précisez notamment si la ou les personne(s) concernée(s) travaille(nt) avec différents services/départements dans l'entreprise et si oui lesquels ?)	1.3.2
	b) Quelles procédures sont mises en œuvre pour vérifier l'exactitude du classement tarifaire et la correcte détermination de la valeur en douane ?	
	c) Ces procédures sont-elles formalisées ?	
	d) Réalisez-vous régulièrement un contrôle interne sur l'efficacité de ces procédures ?	
	OUI / NON :	
	OUI / NON :	
2.2.2	a) Indiquez l'origine des marchandises que vous importez le plus souvent (origine préférentielle ou non-préférentielle).	1.3.4.
	b) Quelles procédures avez-vous mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des pays d'origine déclarés des marchandises importées ?	
	c) A l'exportation comment apportez-vous la preuve de l'origine préférentielle et des certificats d'origine ? Sur quoi vous fondez-vous pour établir vos certificats d'origine ?	

2-3 Gestion de la réglementation commerciale liée à l'activité douanière (art. 14 decies, § e)

2.3.1	Avez-vous à traiter de marchandises soumises à des droits antidumping ou à des droits compensateurs ? OUI / NON :	1.3.5.
	⇒ Si oui, indiquez : – les principales marchandises concernées : – les noms et adresses du ou des fabricant(s) et/ou des pays tiers dont les marchandises sont soumises aux droits mentionnés ci-dessus.	
2.3.2	Procédez-vous à l'importation ou à la (ré-)exportation de marchandises soumises à licences commerciales économiques (par exemple : textiles, marchandises agricoles) ? OUI / NON : ⇒ Si oui, décrivez brièvement les procédures mises en œuvre pour gérer ces licences.	3.5.3.

3- Respect de la réglementation douanière et sensibilisation du personnel à la fraude (Article 14 nonies)

(Lignes directrices – Partie 2, Section II – I.2.2)

3.1	a) Avez-vous relevé des infractions à la réglementation douanière au cours des trois dernières années ? OUI / NON :	2.1. et 3.5.2
	⇒	
	b) Si oui, comment en avez-vous informé les autorités compétentes ?	
c) Avez-vous adoptées des mesures en vue d'y remédier ? OUI / NON :		
d) Ces irrégularités et leur communication aux autorités compétentes sont-elles consignées ? OUI / NON :		

	⇒ si oui, sur quel support ?	
	e) La procédure d'information des irrégularités aux autorités compétentes et de mise en œuvre de mesures correctrices pour y remédier est-elle formalisée ? OUI / NON :	
4-Système comptable et logistique (article 14,decies, § a, b et d)		
4-1 Maîtrise des flux de marchandises et contrôles internes (article 14, § d)		
<i>(Lignes directrices – Partie 2 Section III, Sous-section 4 – I.2.3.4)</i>		
4.1.1	Décrivez brièvement la procédure d'enregistrement des mouvements de marchandises (arrivée des marchandises, stockage, fabrication et expédition). Indiquez le nom de la personne chargée de ces enregistrements ?	3.4.1.
4-2 Contrôles internes		
<i>(Lignes directrices – Partie 2, Section III, Sous-section 3 – I.2.3.3 / Sous-section 4 – I.2.3.4 / Sous-section 5 – I.2.3.5)</i>		
4.2.1	Disposez-vous de procédures formalisées relatives aux contrôles internes à réaliser lors de l'achat, le stockage, le transport, la vente ? OUI / NON : ⇒ Si oui, décrivez brièvement ces procédures et leur mode de mise à jour.	3.3.1.
4.2.2	Décrivez brièvement les procédures mises en œuvre pour vérifier les stocks, précisez notamment la fréquence des contrôles et la procédure de gestion des écarts (par exemple, contrôle d'inventaire physique ou dans les écritures) ?	3.4.2.

4.2.3	<p>Disposez-vous d'une documentation relative à la vérification de la fiabilité des déclarations en douane y compris celles établies en votre nom par une tierce personne comme, par exemple, un commissionnaire en douane ou de transport ?</p> <p>⇒ Si oui, décrivez brièvement cette procédure.</p> <p>⇒ Si non, comment vérifiez-vous l'exactitude de vos déclarations en douane ?</p>	OUI / NON :	3.5.1.
4.2.4	<p>a) Décrivez brièvement les procédures de contrôle de vos données permanentes (fichiers principaux relatifs aux informations clés concernant votre activité, par exemple, noms et coordonnées de vos clients, fournisseurs, informations concernant la description des marchandises, leur espèce tarifaire, leur origine, etc.) ?</p>	3.3.3.	
4.2.5	<p>Vos procédures de contrôles internes ont-elles été soumises à un audit interne/externe ?</p> <p>⇒ Si oui, cet audit a-t-il concerné vos procédures douanières (procédures de contrôle de la fiabilité des déclarations en douane) ?</p>	<p>OUI / NON :</p> <p>OUI / NON :</p> <p><i>Si oui, merci de fournir une copie du rapport d'audit le plus récent</i></p>	3.3.2.
<p>4-3 Suivi informatique des écritures</p> <p style="text-align: right;"><i>(Lignes directrices – Partie 2, Section III, Sous-section 1 – I.2.3.1 / Sous-section 2 – I.2.3.2)</i> <i>(Lignes directrices – Partie 2, Section III)</i></p>			
4.3.1	<p>Votre système comptable permet-il un suivi complet des écritures de toutes vos opérations douanières y compris celles couvrant la fiscalité liée au dédouanement ?</p>	OUI / NON :	3.1.1.
4.3.2	<p>Quel système informatique (matériels / logiciels) utilisez-vous pour le suivi de vos activités et en particulier pour le suivi de vos opérations douanières ?</p>	3.2.1.	
<p>Veillez préciser si votre système informatique :</p>			

	⇒ Permet la distinction et la traçabilité des opérations commerciales et des opérations de dédouanement ?	OUI / NON :	
	⇒ Prévoit une gestion des droits et des profils d'accès ?	OUI / NON :	

4-4 Politique de gestion de l'informatique *(Lignes directrices – Partie 2, Section III Sous-section 2 – I.2.3.2)*

4.4.1	a)	Où vos activités informatiques sont-elles centralisées ?	3.2.3 et 3.7.2 b)
	b)	Qui est responsable de la gestion et de la protection du système informatique ?	
	c)	Avez-vous recours à un (des) prestataire(s) informatique(s) ?	OUI / NON :
		⇒ Si oui, dans quels domaines (applicatifs, sécuritaire, gestion du parc) ?	

5- Distinction entre les marchandises communautaires et non communautaires (article 14 decies, § c) *(Lignes directrices - Partie 2, Section III Sous-section 2 – I.2.3.2)*

5.1	Votre système comptable et logistique permet-il une distinction entre les marchandises communautaires et non communautaires ? ⇒ Si oui, comment ?	OUI / NON :	3.2.2.

6- Procédures de sauvegarde, de restauration et d'archivage (article 14 decies, § f)*(Lignes directrices – Partie 2 Section III, Sous-section 6 – I.2.3.6)*

6.1	a) Décrivez brièvement vos procédures de sauvegarde, de restauration, de récupération et d'archivage de vos données commerciales	3.6.1.
6.2	b) Durant combien de temps vos données sont-elles sauvegardées dans le système de production et archivées ?	3.6.2.
6.3	La société a-t-elle un plan de continuité pour parer à une défaillance éventuelle du système informatique ?	OUI / NON : 3.6.3.

7- Sécurité des systèmes d'information (article 14 decies, § h)**7-1 Sécurité des systèmes informatiques***(Lignes directrices – Partie 2 Section III, Sous-section 7 – I.2.3.7)*

7.1.1	Décrivez brièvement votre politique de gestion des droits d'accès en matière de systèmes informatiques ?	3.7.2 a)
7.1.2	Décrivez brièvement les mesures mises en œuvre pour protéger votre système informatique contre les intrusions non autorisées (Pare-feu, antivirus, politique des mots de passe, de tests anti-intrusion, etc.) ?	3.7.1.

7.1.3	a) Où est localisé votre serveur central ?	3.7.3.
	b) Comment est-il sécurisé ?	

7-2 Sécurité de la documentation *(Lignes directrices – Partie 2 Section III, Sous-section 8 – 1.2.3.8)*

7.2.1	Décrivez brièvement vos actions de protection de l'information / la documentation contre l'accès non-autorisé, la destruction intentionnelle et de la perte involontaire (par exemple : droits d'accès restreints, création de sauvegardes automatiques) ?	3.8.1.
7.2.2.	Durant l'année précédente, avez-vous constaté des accès non autorisés à votre documentation ? OUI / NON :	3.8.2.
	⇒ Si oui, quelles mesures correctrices ont été mises en œuvre afin de prévenir de nouvelles tentatives ?	
7.2.3	a) Quelles catégories d'employés ont accès aux détails des données concernant les flux de marchandises ?	3.8.3.
	b) Quelles catégories d'employés sont autorisées à modifier ces données ?	
	c) La mise en œuvre de ces modifications fait-elle l'objet d'une procédure formalisée ? OUI / NON :	

8- Solvabilité financière (article 14 undecies)*(Lignes directrices – Partie 2 Section IV – I.2.4)*

8.1	Au cours des trois dernières années, votre société a-t-elle fait l'objet d'une procédure collective pour défaut de solvabilité ou d'une situation d'insolvabilité ? OUI / NON :	4.1.
	⇒ Si oui, précisez	
8.2	Sur les trois dernières années, la situation financière de votre société lui a-t-elle permis d'honorer toutes ses dettes ? OUI / NON :	4.2.1.
	⇒ Si oui, <u>joindre à la présente demande tout document prouvant la solvabilité de votre société</u> (liasse fiscale et, le cas échéant, le dernier rapport de votre commissaire au compte, garanties apportées par votre banque ou par tout autre organisme financier, etc).	
	⇒ Si la réponse est négative, indiquez pourquoi.	
8.3	<i>Si la création de votre société est trop récente pour fournir des données, fournissez tous les éléments d'information que vous jugerez utiles pour permettre aux autorités douanières d'évaluer votre situation financière (par exemple dernier bilan, prévisions de profits et pertes approuvées par les directeurs / associés / propriétaire unique).</i>	4.3.
8.4	Avez-vous connaissance d'une information ou d'un événement qui pourrait avoir un impact sur votre solvabilité financière ? OUI / NON : Si oui, veuillez préciser	4.4.

III - SÉCURITÉ - SURETE

(Lignes directrices - Partie 2 Section V – I.2.5)

1- Politique générale de sécurité et auto-évaluation

(Lignes directrices – Partie 2 Section V, Sous-section 1 – I.2.5.1)

1-1 Auto-évaluation

1.1.1	Avez-vous ou avez-vous fait réaliser une évaluation des risques spécifiques à votre société ?	OUI / NON :	5.1.1. a)
1.1.2	Décrivez brièvement les risques liés à la sécurité/sûreté identifiés par rapport aux critères et exigences de la certification OEA – sécurité/sûreté (par exemple, au sein de votre société ou dans vos relations commerciales avec vos partenaires commerciaux) ?		5.1.2.

1-2 Politique générale de sécurité – sûreté

1.2.1	a) La politique générale de sécurité de votre société est-elle formalisée dans un(des) document(s) spécifique(s) ?	OUI / NON :	5.1.1. b)
	⇒ Si oui, dans quel(s) document(s) ?		
	b) Ce document est-il disponible dans tous vos sites ?	OUI / NON :	

	c) Ce document est-il actualisé régulièrement ?	OUI / NON :	
1.2.2	Comment sont mises en œuvre et coordonnées les mesures de sécurité/sûreté dans votre société ? Qui coordonne les mesures de sécurité/sûreté dans votre société (personne ou service responsable) ?		5.1.3.
1.2.3	Si l'activité de votre entreprise est répartie sur plusieurs sites, les procédures de sécurité/sûreté sont-elles harmonisées ?	OUI / NON :	5.1.4.
	⇒ Si non, pourquoi ?		
1.2.4	Vos clients ou votre compagnie d'assurance vous imposent-ils des exigences particulières en matière de sécurité/sûreté ?	OUI / NON :	5.1.10.
	⇒ Si oui, lesquelles		
1-3 Procédures de sécurité-sûreté			
1.3.1	La politique générale de sécurité/sûreté de votre société est-elle formalisée ?	OUI / NON :	5.1.5.

	<p>1. Si oui, est -elles communiquées à votre personnel et aux personnes ayant accès à vos locaux ?</p> <p>2. Si oui, sous quelles formes ? (manuel, consignes de travail, fiche d'informations, etc.)</p>	OUI / NON :	

1-4 Procédure de détection et de consignation des incidents (article 14 duodecies § b)

1.4.1	<p>a) Au cours de la dernière année, avez-vous eu à connaître des incidents liés à la sécurité/sûreté ?</p> <p>1. Si oui, donnez une brève description de ces incidents. Avez-vous mis en œuvre des mesures correctrices ?</p>	OUI / NON :	5.1.6.
	<p>b) Consignez-vous les rapports relatifs aux incidents liés à la sécurité/sûreté et aux mesures correctrices ?</p>	OUI / NON :	

1-5 Audits externes des procédures de sécurité : Agréments / certifications

1.5.1	<p>a) Avez-vous déjà été certifié par une autre instance administrative ou un autre organisme public à des fins de sûreté liée au transport ?</p> <p>⇒ Si oui, préciser les locaux / zones couverts par le(s) certificat(s)</p> <p style="text-align: center;"><i>(Une copie du certificat vous sera demandée par les auditeurs, vous pouvez d'ores et déjà la joindre)</i></p>	OUI / NON :	5.1.7.
	<p>b) Indiquez tous les autres certificats / licences / autorisations en rapport avec la sécurité/sûreté qui vous ont été délivrées par un organisme indépendant. Précisez leurs champs d'application et l'organisme de délivrance</p>		

2- Accès aux installations (article 14 duodecies b)

(Lignes directrices - Partie 2 Section V, Sous-section 2 – I.2.5.2)

2.1 a) Décrivez brièvement les procédures mises en œuvre pour sécuriser l'accès à vos locaux (bâtiments, secteurs de production, entrepôts, etc.) ?
Précisez en particulier si les règles d'accès diffèrent pour chaque catégorie de personnels, de visiteurs, de véhicules ou de marchandises ?

5.2.1.

b) Qui est chargé de s'assurer du respect de ces procédures ?
c) Comment sont-elles diffusées au personnel ?

2.2.	<p>Décrivez brièvement les procédures à suivre en cas de découverte d'une personne / d'un véhicule non autorisé(e) dans les locaux de la société.</p>	5.2.2.
2.3	<p>Si votre société ou un de ses établissements partage le site dans lequel il est implanté avec des sociétés extérieures, indiquez les noms de ces sociétés ?</p>	5.2.4.
2.4	<p><i>Si possible, merci de joindre un plan de chaque site de votre société ayant des activités douanières (disposition des bâtiments, des enceintes extérieures, des accès aux routes, etc.).</i></p>	5.2.3.
<p><u>3- Conformité des locaux et de leurs accès (article 14 duodecimes a et b)</u> <i>(Lignes directrices - Partie 2 Section V, Sous-section 3 – I.2.5.3)</i></p> <p>3-1 Limites externes</p>		
3.1.1	<p>a) Comment les limites externes de vos installations sont-elles protégées ? Comment ces mesures de protection sont-elles vérifiées ?</p>	5.3.1.

	b) Comment, par qui et à quel intervalle sont contrôlés les bâtiments et les murs d'enceinte? Comment sont enregistrés ces contrôles et leurs résultats ?	
	c) Comment les incidents de sécurité sont-ils consignés et traités ?	
3.1.2	Décrivez brièvement l'éclairage de vos sites (sont-ils éclairés dans leur totalité, de manière continue, dotés de détecteurs de mouvement ?)	5.3.3.
3-2 Contrôle des accès aux sites		
3.2.1	a) Quels sont les accès possibles aux sites et comment sont-ils surveillés ?	5.3.2.

	<p>b) Les accès sont-ils soumis à des horaires d'ouverture et de fermeture ? OUI / NON :</p> <p>⇒ Si oui précisez :</p>	
3.2.2	<p>Comment est organisée la gestion des clés d'accès aux locaux ?</p> <p>Existe-t-il une procédure formalisée de gestion des clés ? OUI / NON :</p>	5.3.4.
3.2.3	<p>a) Le stationnement de véhicules privés est-il autorisé sur vos sites ? OUI / NON :</p> <p>⇒ Si oui, pour quelles catégories de conducteurs (personnel, visiteurs, etc.) ?</p> <p>b) Qui autorise le stationnement ?</p> <p>c) Les véhicules sont-ils contrôlés (à l'entrée des sites ou à l'entrée des parkings) ? OUI / NON :</p> <p>d) Existe-il une procédure formalisée ? OUI / NON :</p> <p>⇒ Si oui, comment est-elle portée à la connaissance du personnel et des visiteurs ?</p>	5.3.5.

4- Sécurisation des unités de fret (article 14 duodecimes c)

(Lignes directrices - Partie 2 Section V, Sous-section 4 – I.2.5.4)

4-1 Procédure de contrôle et de sécurisation du fret

4.1.1	L'accès aux unités de fret est-il soumis à des mesures de sécurité/sûreté ou à des restrictions particulières ? ⇒ Si oui, lesquelles ?	OUI / NON :	5.4.1.
4.1.2	Décrivez brièvement quelles mesures sont mises en place pour empêcher les accès non-autorisés et l'effraction des unités de fret, en particulier si les unités de fret sont stockées dans un lieu ouvert (par exemple : surveillance constante, formation du personnel et sensibilisation aux risques, scellés, consignes écrites à suivre en cas d'entrée non-autorisée) ?		5.4.2.
4.1.3	Utilisez-vous des scellés pour protéger les unités de fret ? ⇒ Si oui, quelle(s) catégorie(s) de scellés ? sont-ils conformes à une norme internationale (ISO par exemple) ? ⇒ Si non, comment vous assurez-vous que les marchandises n'ont pas fait l'objet de manipulations non-autorisées ?	OUI / NON :	5.4.3.

b) Votre société réalise-t-elle la totalité de ses transports ou a-t-elle recours à des prestataires de services externes (par exemple des transitaires ou des transporteurs) ?

c) Comment vérifiez-vous que votre prestataire de transport respecte les normes de sécurité exigées par la certification OEA – sécurité/sûreté (par exemple au moyen d'un certificat de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques) ?

d) Prenez-vous d'autres mesures pour vérifier que les activités de transport externalisées répondent aux exigences de l'OEA OUI / NON :

⇒ Si oui, précisez :

5- Gestion et identification différenciée des marchandises soumises à restrictions ou prohibées (art. 14 duodecies § d)

(Lignes directrices - Partie 2 Section V, Sous-section 6 – I.2.5.6)

5.1	a) Procédez-vous à l'importation ou à la (ré-)exportation :	OUI / NON :	5.6.1.
	b) de biens à double usage ?	OUI / NON :	
	c) de marchandises pour lesquelles des licences d'importation sont requises ?	OUI / NON :	
	d) de marchandises soumises à des restrictions d'exportation ?	OUI / NON :	
	e) de marchandises soumises à embargos ?	OUI / NON :	
	f) de marchandises soumises à des droits d'accises ?	OUI / NON :	
	g) de marchandises relevant de la PAC ?	OUI / NON :	
	⇒ Si oui, quelles mesures spécifiques avez-vous mis en place pour gérer ces marchandises (par exemple gestion par un personnel spécialement formé) ?		

h) Existe-t-il des procédures formalisées spécifiques pour le dédouanement de ces marchandises ?

OUI / NON :

6- Réception de marchandises (article 14 duodecies c)

(Lignes directrices – Partie 2 Section V, Sous-section 7 – 1.2.5.7)

6.1 a) Décrivez brièvement la procédure mise en œuvre pour assurer la sécurité et la sûreté des marchandises lors de leur réception

5.7.1.

b) Décrivez brièvement comment est assuré le respect de ces procédures

6.2 Des mesures particulières en matière de sécurité/sûreté sont-elles imposées aux sous-traitants pour s'assurer de la fiabilité des marchandises livrées (marquage, scellement, emballage par exemple) ? OUI / NON :

5.7.2.

⇒ Si oui, lesquelles ?

⇒ Si oui, vos employés en sont-ils informés ?

OUI / NON :

	⇒ Si oui, comment est assuré le respect de l'application de ces mesures de sécurité/sûreté par les sous traitants ?	
6.3	a) Lors de leur réception, les marchandises sont-elles scellées ? OUI / NON :	5.7.3.
	b) Contrôlez-vous l'intégrité des scellés ? OUI / NON :	
	c) La procédure de contrôle des scellés est-elle formalisée ? OUI / NON :	
6.4	Lors de leur réception, une distinction est-elle faite entre les marchandises (identification et/ou entreposages distincts) ? OUI / NON : ⇒ Si oui, précisez. Indiquez notamment si les critères de sélection des marchandises sont fondés sur le niveau de risque de la marchandise (par exemple marchandises dangereuses, marchandises de grande valeur, armes) ?	5.7.4. + 5.8.4 a)
6.5	Lors de leur réception, les marchandises sont-elles comptées et pesées ? OUI / NON : ⇒	5.7.5.
6.6	Lors de leur réception, comment et par qui les marchandises sont-elles vérifiées, puis enregistrées dans les écritures ?	5.7.6.
6.7	Existe-il des procédures de contrôles internes entre les services Achat, Réception des marchandises et Administration Générale ? OUI / NON : ⇒ Si oui, lesquelles ? <i>(si vous n'avez pas déjà présenté ces procédures à la question 4-2-1 de la partie « simplifications douanières »)</i>	5.7.7.

7- Stockage des marchandises (article 14 duodecies c)

(Lignes directrices – Partie 2 Section V, Sous-section 8 – 1.2.5.8)

7.1	Décrivez la (les) zone(s) de stockage des marchandises – INTERIEURE(S) :	5.8.1.
	Décrivez la (les) zone(s) de stockage des marchandises – EXTERIEURE(S) :	
7.2	La procédure de stockage est-elle formalisée ?	OUI / NON :
7.3	Comment la marchandise réceptionnée est-elle enregistrée dans les stocks ?	5.8.4. b)
7.4	Avez-vous des procédures formalisées relatives au signalement et au suivi d'incidents de sécurité et de sûreté identifiés au cours des inventaires ?	OUI / NON :
	⇒	5.8.3.

7.5	Quelles procédures et mesures de protection spécifiques avez-vous mis en œuvre pour protéger vos entrepôts contre tout accès non autorisé (<i>en plus des mesures générales présentées à la question 2-1 de la grille « sécurité sûreté »</i>) ?	5.8.5.
7.6	Si le stockage des marchandises est sous-traité à un tiers, décrivez brièvement dans quelles conditions les marchandises sont stockées.	5.8.6
	Quelles mesures de contrôle avez-vous mis en place pour que votre(vos) sous-traitant(s) respecte(nt) les normes de sécurité-sûreté exigées par la certification OEA – sécurité/sûreté (par exemple au moyen d'un certificat de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques ?)	
8- Production de marchandises (article 14 duodecies c)		
<p style="text-align: right;"><i>(Lignes directrices - Partie 2 Section V, Sous-section 9 – I.2.5.9)</i></p>		
8.1	a) Où sont localisées les zones de production des marchandises ?	5.9.1.a

8.2	Quelles procédures et mesures de protection spécifiques avez-vous mis en œuvre pour protéger vos zones de production contre tout accès non autorisé (<i>en plus des mesures générales présentées à la question 2-1 de la grille « sécurité / sûreté »</i>) ?	5.9.2.
8.3	Si la production ou une partie de la production est réalisée par un sous-traitant, comment vous assurez-vous que celui-ci respecte les normes de sécurité/sûreté exigées par la certification OEA – sécurité/sûreté (par exemple au moyen d'un certificat de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques ?)	5.9.1.b
8.4	Comment les marchandises sont-elles emballées ?	5.9.3.
	L'emballage des marchandises fait-il l'objet d'une procédure formalisée ?	OUI / NON :
8.5	Si l'emballage final de la marchandise est sous-traité, décrivez brièvement comment l'intégrité des marchandises est garantie ?	5.9.4.

9- Chargement de la marchandise (article 14 duodecimes c)		
<i>(Lignes directrices – Partie 2 Section V, Sous-section 10 – 1.2.5.10)</i>		
9.1	Indiquez les mesures garantissant que les marchandises placées dans les aires d'expédition ne sont, à aucun moment, laissées sans surveillance (<i>en plus des mesures générales présentées à la question 2-1 et 4.1.1 de la grille « sécurité / sûreté »</i>) ?	5.10.4.
9.2	Le cas échéant, comment garantissez-vous le respect des exigences de sécurité que vous imposent vos clients en matière de chargement ?	5.10.3.
9.3	a) Comment est contrôlée la correspondance entre les ordres de chargements, les chargements effectivement réalisés et leurs enregistrements dans les stocks ?	5.10.1. + 5.10.6

		OUI / NON :
	b) Existe-t-il des procédures formalisées ?	
9.4	a) Si vos unités de fret ou vos véhicules sont scellés, le numéro de scellé est-il mentionné dans les documents d'accompagnement de la marchandise ?	OUI / NON :
	b) Comment enregistrez-vous les scellés afin de garantir un suivi de la marchandise ? <i>(si vous n'avez pas déjà présenté cette procédure à la question 4-1-1 de la partie « simplifications douanières »)</i>	
9.5	Les exportations de marchandises sont-elles vérifiées (par exemple, comptage, pesage) ?	OUI / NON :
	⇒ Si oui, comment et par qui ?	
9.6	Quelles mesures de contrôles internes avez-vous mis en œuvre pour vous assurer du respect des procédures de chargement ?	

5.10.2.

5.10.5.

5.10.7.

--	--	--

	10- Sécurisation des partenaires commerciaux (article 14 duodecies e)	
	<i>(Lignes directrices – Partie 2 Section V, Sous-section 11 – I.2.5.11)</i>	

10.1	<p>a) Quelles sont vos exigences en matière de sécurité et de sûreté pour choisir vos partenaires commerciaux (par exemple signature d'une déclaration de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles, statut OEA)?</p>	5.11.1.
	<p>b) Comment vous assurez-vous que vos partenaires commerciaux respectent les normes de sécurité/sûreté que vous leur imposez ?</p>	
10.2	<p>Avez-vous recours à des prestataires de services ayant accès à vos locaux (sociétés de transport, gardiennage, nettoyage, etc.) ?</p> <p>⇒</p> <p>a)</p>	5.13.1.

	Si oui, comment vous assurez-vous que ces prestataires respectent les normes de sécurité/sûreté exigées par la certification OEA sécurité / sûreté (par exemple au moyen d'une déclaration de sécurité/sûreté, de clauses contractuelles spécifiques ?)	
10-3	Votre entreprise vérifie-t-elle l'identité juridique de ses partenaires commerciaux afin de sécuriser la chaîne logistique (recherche d'informations avant d'accepter ou de passer des commandes) ? OUI / NON :	5.11.2.
10.4	Au cours de la dernière année, avez-vous relevé des manquements aux clauses de sécurité/sûreté conclues avec vos partenaires commerciaux ? OUI / NON : ⇒ Si oui, quelles mesures avez-vous adoptées ?	5.11.3.
11- Sécurité du personnel (article 14 duodecies § f)		
<i>(Lignes directrices – Partie 2 Section V, Sous-section 12 – I.2.5.12)</i>		
11.1	a) Qui est responsable de votre politique de recrutement ?	5.12.1.
	b) Comment les exigences de sécurité et de sûreté sont-elles prises en compte dans votre politique de recrutement ?	

	<p>c) Existe-il des procédures formalisées en matière de sécurité / sûreté dans le recrutement ? OUI / NON :</p> <p>d) Comment vous assurez-vous du respect de ces procédures ?</p>	
11.2	<p>Comment vous assurez-vous que l'employé qui a quitté définitivement votre entreprise n'a plus l'accès à vos locaux et à vos données ?</p>	5.12.2.
11.3	<p>a) Avez-vous recours à du personnel temporaire (intérimaires, stagiaires, etc.) ? OUI / NON :</p> <p>⇒ Si oui, à quels postes ?</p> <p>⇒ Précisez, pour les postes sensibles en termes de sécurité/sûreté, quels contrôles de sécurité sont réalisés.</p>	5.12.4.
	<p>b) Existe-t-il une procédure de sécurité/sûreté spécifique dédiée au personnel temporaire ? OUI / NON :</p> <p>⇒</p>	
<p>12- Sensibilisation des employés aux questions de sécurité (article 14 duodécies § 1g) <i>(Lignes directrices – Partie 2 Section V, Sous-section 12 – I.2.5.12)</i></p>		
12.1	<p>Une formation à la sécurité et la sûreté est-elle organisée pour les salariés ? OUI / NON :</p> <p>⇒</p>	5.12.3.
	<p>b) Avez-vous des sessions de mise à niveau ? OUI / NON :</p> <p>c) Cette formation est-elle :</p> <p>- dispensée en interne ? OUI / NON :</p> <p>- proposée par un prestataire externe ? OUI / NON :</p>	

	Un registre sur le suivi de cette formation est-il en place (date, participants, sujets abordés) ?	OUI / NON :

VALIDATION DE LA DEMANDE

1- Reconnaissance Mutuelle

1.1	J'accepte par la présente demande d'échanger les informations figurant dans le certificat OEA en vue d'assurer la mise en œuvre des accords internationaux avec les pays tiers sur la reconnaissance mutuelle du statut d'opérateurs économiques agréés et les mesures liées à la sécurité : OUI / NON : <i>(Le questionnaire complété doit être signé par un administrateur/associé gérant/propriétaire unique selon le cas.)</i>
1.2	Si Oui, merci de transcrire les informations suivantes (sans accent – cédille – caractères spéciaux – ponctuation – apostrophe – etc) : Cette conversion en caractères latins reconnus par l'ensemble des systèmes informatiques internationaux est nécessaire afin que vos données puissent être échangés aux fins de la reconnaissance mutuelle avec les pays partenaires de l'Union européenne.
	Nom :
	Rue et numéro :
	Code postal ville :

2- Base de données de la Commission européenne relatif aux OEA

2.2	<p>Les informations transmises dans le cadre de la demande d'octroi du statut OEA sont couvertes par la législation communautaire et nationale sont couvertes par le secret professionnel et font l'objet d'un traitement confidentiel en application de l'article 15 du règlement (CEE) N° 2913/92 du Conseil du 12 octobre 1992 établissant le code des douanes communautaire – (JOCE 302 du 19.10.1992) et de l'article 59 bis du code des douanes.</p> <p>Par ailleurs, en application de l'article 14 quinquies, paragraphe 2 des dispositions d'application du code des douanes communautaire tel que prévu par le règlement 1875/2006, l'administration des douanes françaises est tenue de procéder à la gestion d'une base de données relative aux demandes, rejets et délivrances de certificats AEO. En signant et en déposant cette demande, vous acceptez que les données vous concernant puissent être échangées entre l'administration des douanes françaises et les autorités douanières des autres États membres.</p> <p>La Commission procédera également à l'établissement d'une base de données relative aux OEA certifiés et pour laquelle un accès sera ouvert au public via Internet (http://ec.europa.eu/taxation_customs/dds/aeohome_fr.htm). L'insertion du nom de votre entreprise sur cette liste est volontaire.</p> <p><u>Si vous l'approuvez ou la désapprouvez, vous devez l'indiquer ci après en biffant la mention inutile</u> : OUI / NON :</p> <p><i>(ces mention et signature ne sont exigées que lorsque la demande est établie sur ce support papier et non via le portail prodouane)</i></p>
-----	--

NOM :	
Statut du signataire : <i>(par ex. actionnaire ou propriétaire unique, partenaire, directeur)</i>	
Signature :	
Lieu et date :	